

VENDREDI 29 mars- NANTES, à partir de 17 h Carrefour des trams
Appel à un rassemblement :
Cessez-le-feu immédiat et permanent
Nous exigeons des actes !

57 ans d'occupation, de colonisation, d'annexion. Blocus inhumain de Gaza depuis 17 ans, nettoyage ethnique en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est...

Dans ce contexte d'oppression, le 7 octobre, le Hamas a défié l'occupant israélien en brisant la barrière qui étranglait Gaza, mais dans le même temps, il a commis des actes d'une rare violence sur des civils : 1160 Israéliens tués et 250 otages. Cela relève de crimes de guerre.

Mais rien ne peut justifier l'agression génocidaire menée depuis 165 jours contre tout un peuple.

Le bilan est effroyable

Bombardements incessants contre une population civile assiégée, déplacée de force, affamée, privée d'eau, d'électricité et de soins

Déjà 31.000 personnes tuées, 70% sont des femmes et des enfants (13 000 enfants tués !), des milliers de cadavres sous les décombres. A l'échelle de la France plus d'un million de victimes. 78 000 blessés, les épidémies se répandent. Le 29 février l'armée israélienne a même tiré sur une foule d'affamés se ruant sur des vivres et tué 114 personnes. Immeubles pulvérisés avec des familles entières. Destruction massive de quartiers, d'infrastructures (hôpitaux, universités...), du patrimoine, des rues, champs, vergers...

Une intention génocidaire

La Cour Internationale de Justice (CIJ), instance de l'ONU, a reconnu le 26 janvier l'intention génocidaire d'Israël sur la population de la bande de Gaza et ordonné à Israël d'assurer la protection des civils et l'acheminement de l'aide humanitaire. En continuant à massacrer, à affamer et à déplacer de force la population et utilisant la faim comme arme de guerre, Israël confirme et assume le génocide en cours.

Un carnage annoncé

L'armée israélienne veut maintenant attaquer Rafah au Sud avec l'objectif d'expulser un maximum de gazaouis vers l'Égypte au mépris du droit international. 1,5 million de personnes y sont entassées dans une précarité totale. Ce serait un carnage et une horreur absolue que la France, signataire de la convention contre le risque de génocide doit le devoir d'empêcher.

En Cisjordanie occupée, colonisation, attaques de l'armée et des colons s'accroissent, 410 palestiniens tués depuis octobre, emprisonnements massifs, économie asphyxiée. Le nettoyage ethnique s'accroît. La France doit s'y opposer.

Il est temps de passer aux actes :

- Suspendre toute coopération militaire avec Israël et arrêter la vente d'armes, prendre des **sanctions diplomatiques et économiques contre l'État d'Israël**.
- La France doit aussi soutenir l'UNWRA, diffamée et attaquée par les dirigeants israéliens, dont l'aide aux réfugiés palestiniens depuis 1948 est plus que jamais nécessaire (70% de réfugiés à Gaza)

Samedi 30 Mars 2024 appel à manifestation à Nantes 14h30 au Miroir d'eau :
journée de la Terre, rappel annuel du 30 mars 1976, où Israël a réprimé dans le sang une manifestation des Palestiniens qui protestaient contre le vol permanent de leurs terres. ,

Un génocide ça ne se regarde pas, ça se combat et ça s'arrête !

Plateforme 44 des ONG pour la Palestine : Association France Palestine Solidarité, Pays de Loire Gaza Jérusalem, MRAP - Nantes et St-Nazaire, Ligue des Droits de l'homme, CIMADE, CCFD-Terre solidaire 44, Artisans du monde-Nantes et St-Nazaire, UJFP (Union juive française pour la paix), ABJC (Ass. Bouguenais Jumelage Coopération), Les Amis d' Abu-Dis Solidarité Palestine (Rezé), CSPRN (Comité Solidarité Palestine Région nazairienne), ATTAC44, ARP (Amis de la Résistance palestinienne).

Observateur : ACAT (Actions des chrétiens pour l'abolition de la torture).

Partis politiques : Ensemble-44 - GDS (Gauche démocratique et sociale) liste ouverte

Syndicats : liste ouverte

Contact : afpsnantes@wanadoo.fr FB AFPS44 : <https://www.facebook.com/AFPS44/> Site : <https://afps44.france-palestine.org/>

Instagram : afps.44 **En savoir plus** : <https://plateforme-palestine.org/> et <https://www.france-palestine.org/>

Édité par nos soins le 28 mars 2024 Merci de ne pas jeter sur la voie publique